

# Quel est le rôle de la région ?



## EN MÉTROPOLE

12 régions auxquelles s'ajoute la collectivité territoriale de la Corse

## EN OUTRE-MER

2 régions :  
Guadeloupe, la Réunion.

3 collectivités uniques (exerçant les compétences d'une région) : Guyane, Martinique, Mayotte.

Les compétences de la région ont été redéfinies par la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) du 7 août 2015

## COMPÉTENCES EXCLUSIVES



Développement économique



Lycées



Gestion des fonds européens



Formation professionnelle, apprentissage, alternance



Transports



Aménagement du territoire

Le conseil régional (élu pour six ans)

## COMPÉTENCES PARTAGÉES

(avec d'autres collectivités)



Culture



Tourisme



Sport



Les régions d'outre-mer peuvent adapter, voire déroger aux lois et règlements nationaux, afin de tenir compte de leurs « caractéristiques et contraintes particulières » dans certains domaines.